

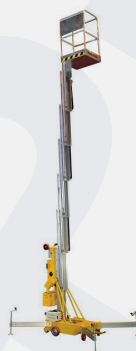
CACES® R486A

CLASSIFICATION DES PLATEFORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

CATÉGORIE A

PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale)

PEMP DU GROUPE A DE TYPE 1 OU 3



CATÉGORIE B

Toutes les autres PEMP
(élévation multidirectionnelle)

PEMP DU GROUPE B DE TYPE 1 OU 3



OPTION : PORTE ENGINS (catégories A et B)

CATÉGORIE C

Conduite hors-production
des PEMP des catégories A ou B

